30e édition du Forum mondial de l'OCDE sur la gestion de la dette publique

Organisé sous l'égide du Groupe de travail de l'OCDE sur la gestion de la dette publique, avec le concours du gouvernement du Japon

ORDRE DU JOUR

22-23 mai 2023

Centre de conférences de l'OCDE, Paris :

- Dans l'auditorium - Lancement des *Perspectives de l'OCDE sur les emprunts souverains 2023*

- En salle CC15 - Groupe de travail de l'OCDE sur la gestion de la dette publique

- En salle Roger Ockrent - Cocktail

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
Mme Fatos KOC, Cheffe de l'Unité des marchés financiers
[Tél. : +33(0)1 45 24 91 10 ; Courriel : Fatos.KOC@oecd.org] ou
Mme Layla KHALAF, Assistante de projet
[Tél. : +33(0)1 45 24 82 50 ; Courriel : Layla.KHALAF@oecd.org / PublicDebt@oecd.org]

Première journée
Lundi 22 mai 2023

10h30 – 11h00	**Inscription et café d'accueil**
11h00 - 12h00	**Lancement des Perspectives de l'OCDE sur les emprunts souverains 2023**
	Mathias Cormann, Secrétaire général, OCDE Carmine Di Noia, Directeur des affaires financières et des entreprises, OCDE
12h00 – 13h30	*Pause déjeuner*
13h30– 14h00	**Session d'introduction**
	Bienvenue et présentation du programme par Grahame Johnson, Président du Groupe de travail sur la gestion de la dette (WPDM) et Conseiller auprès du Gouverneur, Banque du Canada
	Remarques d'ouverture : Yoshiki Takeuchi, Secrétaire général adjoint, OCDE
14h00 – 16h00	**Session 1 : Perspectives de l'emprunt souverain et des conditions de financement**
	Discussion en panel : France, Japon et États-Unis
	Interventions d'une sélection de pays : Inde, Indonésie et Ukraine
	Discussion générale et conclusions
16h00 – 16h15	*Pause-café*
16h15 – 18h00	**Session 2 : Planification et coordination de la gestion de la trésorerie et de la dette publiques**
	Introduction et présentation des principaux enjeux
	Discussion en panel : Autriche, Brésil, Israël et Italie
	Discussion générale et conclusions
18h15 – 20h00	**Réception organisée par le gouvernement du Japon (Salle Roger Ockrent)**

Deuxième journée
Mardi 23 mai 2023

09h30 – 12h00	**Session 3 : Importance de cadres institutionnels crédibles pour la gestion de la dette**
	Introduction et présentation des principaux enjeux
	Discussion en panel : BAD, Philippines et Royaume-Uni
10h45 – 11h00	*Pause-café*
	Interventions d'une sélection de pays : Canada, Chili et Finlande
	Discussion générale et conclusions
12h00 – 13h30	*Pause déjeuner*
13h30 – 16h00	**Session 4 : Évolution des approches d'intégration de facteurs de durabilité dans la gestion de la dette publique**
	Introduction et présentation des principaux enjeux
	Table ronde associant des représentants du secteur : Amundi, Crédit Agricole, MSCI et PIMCO
14h45 – 15h00	*Pause-café*
	Discussion en panel : France, Pays-Bas et Uruguay
	Discussion générale et conclusions
16h00 – 17h30	**Session 5 : Pratiques exemplaires des opérations de rachat et d'échange de titres : objectifs, coûts et caractéristiques conceptuelles**
	Introduction et présentation des principaux enjeux par le modérateur M. Anthony Linehan, vice-président du WPDM, Directeur adjoint, NTMA, Irlande
	Discussion en panel : Brésil, Thaïlande et États-Unis
17h30 – 17h45	**Clôture du Forum**

NOTES

Notes générales

Afin d'assurer leur diffusion en temps utile auprès des délégués du Forum, les documents (y compris les notes par pays) doivent être disponibles **dix jours avant la réunion**. Tous les documents seront téléchargés sur le site communautaire du Forum mondial sur O.N.E. ouvert en amont de la réunion et un choix de présentations seront accessibles depuis le site web de l'OCDE après la réunion.

Le Groupe de travail sur la gestion de la dette a pour principe de traiter confidentiellement toutes les informations communiquées par les délégués (dans le cadre d'enquêtes ou par d'autres moyens). Les auteurs de documents de séance seront consultés avant l'affichage de ces documents sur le site communautaire du Forum mondial sur O.N.E., ou lorsque les documents seront diffusés auprès d'un plus large public via des sites web (comme celui réunissant l'OCDE, le Trésor italien et le Réseau sur la gestion de la dette publique de la Banque mondiale) ou dans des publications de l'OCDE. Aussi, les délégués sont priés de ne pas diffuser des documents (de séance) en dehors du Forum mondial de l'OCDE sans autorisation préalable. Les demandes peuvent être adressées à l'OCDE.

En principe, les thèmes seront examinés en suivant l'ordre du jour de la réunion. Les délégués sont invités à organiser leur participation en conséquence.

Notes par session

Session 1 : Perspectives de l'emprunt souverain et des conditions de financement

Documents de référence : chapitres 1 et 3 de l'édition 2023 de l'OCDE intitulée Sovereign Borrowing Outlook

Dans plusieurs pays, les émetteurs souverains restent confrontés à des défis liés à la dette héritée de la crise financière de 2008 et de la pandémie, dans un climat d'incertitudes considérables concernant l'environnement macroéconomique et géopolitique mondial. Après le soutien inédit apporté en 2020 et 2021, la politique budgétaire revient à la normale dans plusieurs juridictions, les économies ayant rapidement rebondi après la récession liée à la pandémie. Dans de nombreux pays, les besoins d'emprunt des pouvoirs publics ont diminué en 2022 et devraient augmenter légèrement en 2023. Dans le même temps, face à la hausse rapide de l'inflation, les grandes banques centrales ont durci leur politique, adoptant même des mesures de resserrement quantitatif, depuis fin 2021. L'effet combiné du durcissement des conditions de financement au niveau mondial et d'une plus grande aversion des investisseurs à l'égard des risques, dans un climat macroéconomique et géopolitique incertain, a un impact significatif sur les marchés mondiaux de la dette souveraine.

Dans ce contexte, cette session cherchera à cerner les principaux défis posés par l'environnement économique et géopolitique mondial pour les émetteurs souverains et les réponses possibles des pouvoirs publics, *en examinant les questions suivantes* :

- Quels sont les défis pour l'action publique dans le contexte actuel ? Comment les émetteurs souverains gèrent-ils ces défis, notamment la volatilité intrajournalière ?
- Quels sont les risques de dégradation des perspectives de financement ?

- Quelles sont les répercussions des évolutions de la politique monétaire sur les marchés de la dette souveraine ?
- Quelles sont les grandes tendances observées par les émetteurs souverains concernant la composition de la demande des investisseurs ? Dans ce contexte, est-il difficile d'attirer des fonds nationaux et étrangers ?

Session 2 : Planification et coordination de la gestion de la trésorerie et de la dette publiques

Une planification efficace des entrées et des sorties de fonds est essentielle pour atteindre l'objectif de la gestion de la trésorerie, qui est de faire en sorte que l'État dispose en permanence de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins opérationnels. Étant donné que les prévisions de trésorerie éclairent les besoins d'emprunt à court terme, l'exactitude de ces prévisions est importante pour permettre aux gestionnaires de la dette d'éviter le recours excessif ou insuffisant à l'emprunt et de minimiser les coûts de portage.

Ces dernières années, la planification et la préparation des entrées et des sorties de trésorerie ont gagné en complexité, sous l'effet de la pandémie de COVID-19 en 2020, de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 et des efforts actuels de normalisation budgétaire et monétaire engagés en 2022 dans un climat de forte inflation et de reprise fragile de l'économie mondiale. Dans cet environnement, une planification et une coordination efficaces de la gestion de la trésorerie et de la dette publiques revêtent une importance considérable.

À cette fin, cette session sera l'occasion d'examiner les principaux enjeux d'une gestion efficace de la trésorerie et de la dette, sur la base des *axes de discussion suivants* :

- Principaux défis posés par la gestion de la trésorerie, comme la volatilité des dépenses et du recouvrement des recettes, et l'accroissement des charges d'intérêts
- Gestion du recours excessif à l'emprunt (volants de liquidités supplémentaires) dans le sillage de la pandémie
- Mécanismes institutionnels à l'appui de la coordination entre les fonctions de gestion de la trésorerie et de la dette
- Prise en compte des incertitudes entourant les perspectives dans la gestion de la trésorerie
- Mesures en faveur de la flexibilité pour s'adapter à l'évolution des besoins en trésorerie et des conditions du marché tout en garantissant la prévisibilité au regard du calendrier des émissions

Session 3 : Pratiques exemplaires des opérations de rachat et d'échange de titres : objectifs, coûts et caractéristiques conceptuelles

<u>Documents de référence</u> : chapitre 4 de l'édition 2023 de l'OCDE intitulée Sovereign Borrowing Outlook

Le but de cette session est d'avoir une discussion générale, concrète et éclairante sur les opérations de rachat et d'échange de titres sous l'angle de leurs objectifs, coûts et caractéristiques conceptuelles.

Les opérations d'échange et de rachat de titres sont souvent utilisées par les organismes de gestion de la dette souveraine (OGD) pour améliorer la liquidité du marché, gérer efficacement la trésorerie en amont d'obligations importantes venant à échéance et réduire le coût du service de la dette. Compte tenu de la forte augmentation récente du niveau de la dette souveraine mondiale et des préoccupations liées à la liquidité des titres d'État, il est important de mieux comprendre la prévalence et la motivation concernant le recours actuel aux opérations de rachat et d'échange de titres par les OGD, ainsi que les divers processus et aspects associés à l'utilisation de ces outils.

Principales questions à examiner :

- Coûts et avantages des opérations de rachat et d'échange de titres
- Caractéristiques de conception des opérations de rachat et d'échange de titres (par exemple, sélection des titres, taille de l'offre, tarification et méthodes)
- Communication des opérations sur passifs avec les opérateurs primaires et une base plus large d'investisseurs
- Indicateurs mesurant le succès des opérations sur passifs

Session 4 : Importance de cadres institutionnels crédibles pour la gestion de la dette

La normalisation de la politique monétaire, les besoins élevés en fonds souverains, la volatilité et la hausse des prix génèrent un environnement inédit et complexe, dans lequel les investisseurs sont plus sensibles aux changements des politiques publiques. Dans ce contexte, la présence d'institutions budgétaires, y compris d'organismes de gestion de la dette, possédant une longue expérience et présentant une structure institutionnelle de qualité est absolument essentielle. La planification budgétaire et financière est devenue plus complexe non seulement en raison de l'incertitude entourant les prix et les taux d'intérêt, mais aussi à cause des changements des politiques budgétaires. Faute d'être bien gérés, ces défis pourraient menacer la crédibilité des institutions concernées et du cadre budgétaire, et conduire les investisseurs à appliquer des primes de risque plus élevées. Cette session mettra à profit l'expérience des intervenants pour réfléchir au rôle de cadres institutionnels crédibles pour la gestion de la dette.

Principales questions à examiner :

- Définition claire des rôles et objectifs en matière de gestion de la dette publique
- Redevabilité et délégation de responsabilités entre les différentes institutions (organismes de gestion de la dette, autorités chargées de la politique budgétaire et monétaire)
- Degré d'indépendance opérationnelle et de pouvoir décisionnel dans la gestion de la dette publique
- Capacité à attirer et à conserver des spécialistes de la gestion de la dette

Session 5 : Évolution des approches d'intégration de facteurs de durabilité dans la gestion de la dette publique

Documents de référence : chapitre 2 de l'édition 2023 de l'OCDE intitulée Sovereign Borrowing Outlook

L'investissement durable connaît un rapide essor, à mesure que les investisseurs (et les émetteurs) sont de plus en plus nombreux à utiliser les informations environnementales et sociales à l'appui de leurs décisions d'investissement (ou de leurs stratégies d'émission), aux côtés des outils traditionnels d'analyse financière. La viabilité des obligations labellisées ESG a été testée dans différentes conditions de marché, mais les OGD s'emploient davantage à informer les investisseurs des activités ESG menées par l'État. Pourtant, les pratiques d'intégration des facteurs de durabilité dans la gestion de la dette publique (ex. cadres, normes déclaratives et taxonomies des obligations ESG) et de prise en compte du point de vue des investisseurs dans les décisions d'investissement durable (ex. évaluation du score ESG des émetteurs, utilisation des notations ESG, normes de communication d'information, préférence des investisseurs) continuent d'évoluer.

Principales questions à examiner par les participants à la table ronde avec les représentants du secteur concernant la demande des investisseurs et les principales caractéristiques de l'investissement durable et des notations ESG :

- Quels sont les facteurs qui motivent généralement les investisseurs à investir dans des obligations ESG (ex. considérations éthiques, conséquences financières) ?

- Dans quelle mesure les investisseurs attentifs aux critères ESG tiennent-ils compte des notations ESG dans la gestion de leur portefeuille ? Le risque climatique va-t-il engendrer des changements de notations plus fréquents, à mesure que les effets deviendront plus tangibles, plus immédiats et plus importants à l'avenir ?
- Quelles sont les principales difficultés auxquelles se heurtent l'investissement ESG et les notations ESG ? Les OGD souverains ont-ils un rôle à jouer pour aider les investisseurs à prendre des décisions d'investissement éclairées et indépendantes ?

Principales questions à examiner concernant les différences d'approche de l'intégration des facteurs ESG au vue des pratiques nationales :

- Comment les OGD analysent-ils le développement de l'investissement durable dans le secteur de la dette souveraine (ex. émetteur durable contre émetteur d'obligations durables) ?
- Quels sont les avantages et les freins à l'intégration de facteurs de durabilité dans la gestion de la dette ?
- Quelles sont les principales caractéristiques d'une émission d'obligations ESG réussie à en juger par les pratiques nationales ?